

CR de réunion CAC du 25/09/2020

Participants

Présents : Daniel B., Marie-Hélène B., Hervé B., Martine B., Arnaud B., Jérémie C., Marie-Noëlle C., Bernadette B., Christine G., Sophie H., Benjamin L., Martine L., Soizic M., Marion M., Monique P., Daniel R., Michèle R., Richard T., Séverine V., Françoise V.

Absents excusés : Maëlic P.

La réunion se tient de 18h à 20h.

Au vu du nombre élevé de participants, elle se tient au Petit Denfert, 3 rue Denfert Rochereau.

Aucun groupe ne s'étant proposé pour organiser la réunion, Sophie H. et Martine L. ont lancé l'invitation et proposé l'ordre du jour.

Ordre du jour proposé :

- Présentation du projet de bilan financier de l'année 2019
- Présentation du budget 2020 réactualisé
- Point sur les référents des différents groupes
- Création éventuelle de nouveaux groupes ou sous-groupes
- Proposition d'évolution de la gouvernance (rythme des AG etc..)
- Organisation de l'Assemblée Générale :
 - Organisation du déroulement de la matinée
 - Établissement de l'ordre du jour de l'AG

Animation de la réunion :

Marion anime la réunion, Hervé est chargé du compte rendu.

Présentation du projet de bilan financier de l'année 2019

Ces chiffres avaient été préparés dès avril mais la situation COVID a retardé l'AG les approuvant.

Un débat a lieu quant au choix entre présentation d'un bilan comptable (qui n'est pas obligatoire pour la Coop) ou bien la présentation du seul compte de fonctionnement. L'assemblée approuve la présentation du bilan qui présente non seulement l'état des charges de la Coop, mais aussi l'emploi des ressources, dont l'état du stock et la somme que les adhérents confient à l'association pour les achats et la gestion du stock de produits.

Ces chiffres sont considérés comme intéressants à communiquer aux adhérents de la Coop pour qu'ils connaissent mieux la situation de la Coop.

Le débat porte sur la difficulté de fournir des chiffres totalement exacts, en raison d'une vue initiale en 2018 approuvée mais qu'il avait été difficile d'établir en raison de l'ouverture du magasin et de la mise en place de Monépi en cours d'exercice comptable. Par ailleurs, n'ayant pas de certitude quant à l'exactitude du stock évalué par Monépi, nous avons réalisé au premier trimestre 2020 un inventaire physique sur Excel a posteriori.

Pour les années futures et afin de produire des chiffres exacts, le CAC décide qu'un état du stock et son évaluation seront réalisés en tout début d'année. Le montant des recharges et achats des adhérents au cours de l'année civile sera calculé sur l'année civile pour le comparer à l'évolution du stock sur la même période.

Afin de pouvoir plus facilement clôturer les comptes en fin d'année, une demande d'évolution de MONEPI sera réalisée en ce sens, en vue d'obtenir directement ces chiffres dans MONEPI.

Présentation de prévision de budget 2020

Un déficit d'environ 500€ devrait être observé. Le COVID n'est pas en cause car un mois d'exonération de loyer a compensé l'achat de produits liés à la situation sanitaire. La Coop a effectué cette année divers achats (balances, cagettes, équipement pour le vrac).

Les pertes sur stock régularisées dans MONEPI tournent autour de 500€ comme en 2018 et 2019.

Pour diminuer les charges d'abonnement internet, le groupe MONEPI étudiera un changement d'opérateur internet.

Montant de l'adhésion

Le CAC décide de soumettre au vote de l'AG une révision du montant de l'adhésion :

32€ pour l'adhésion normale (+2€), 15€ pour l'adhésion de solidarité (=), 45 € pour l'adhésion de soutien (+5€).

Par ailleurs sera aussi soumise au vote la révision du règlement portant sur le règlement du solde adhérent non renouvelé (mise à disposition de l'ancien adhérent d'un chèque de la Coop). Cette révision avait été adoptée lors du CAC de février dernier.

Communication sur les achats des adhérents lors de l'AG

En complément des montants globaux d'achats effectués par les adhérents, des chiffres sont souhaités tels les produits les plus vendus, le panier moyen. Hervé essaiera de produire de tels chiffres.

Groupes / sous-groupes

Le vrac

Aujourd'hui le vrac est géré par un sous-groupe du groupe Produits.

La création d'un groupe Vrac avec référents CAC Soizic M. et Lise V., sera soumise à l'approbation de l'AG. Les achats de vrac auprès des grandes centrales seront effectués en liaison avec le groupe Produits (pour regrouper les commandes et atteindre le volume d'achat franco de port). Ce groupe développera aussi de nouveaux liens avec des producteurs locaux.

Un appel à participation à ce groupe sera effectué.

Dans l'immédiat, sur le planning épicier aux horaires d'ouverture de la Coop la tâche « épicier vrac » sera créée pour l'un des trois épicier en permanence.

Groupe éphémère « charte des produits »

Le statut « éphémère » de ce groupe n'est pas modifié. Ce groupe éphémère poursuivra ses travaux.

Fonctionnement interne groupe COM et groupe MONEPI

Ces groupes effectuent des tâches spécialisées au sein de leurs différents sous-groupes.

Ces sous-groupes se réunissent régulièrement pour discuter et travailler sur leurs activités.

Les réunions de groupe, avec l'ensemble des participants des sous-groupes, seront plus espacées.

Dans le sous-groupe Coop'Infos Martine L. et Arnaud B. ont passé le relais à Nathalie S., Stéphanie R. et Sabine C.

Rotation des référents Groupes CAC

L'AG doit approuver la nomination des référents groupes.

Le groupe Gestion propose Richard T. et Monique P. (en remplacement de Sophie H. et Hervé B.).

Appel à candidature pour le groupe Frais (13-14 adhérents, pour Légumes / Pain / Viande / Poisson / Fromage / Œufs /...) qui n'a pas de représentants.

Le groupe Produits propose Christine G. et Chantal D. (en remplacement de Françoise V., Bernadette D. et Marie-Hélène B.).

Le nouveau groupe Vrac propose Soizic M. et Lise V.

Le groupe COM propose Marion M. (qui reste seule pour le moment après le départ d'Arnaud B.).

Le groupe FORUM propose Jérémie C. (qui reste seul pour le moment après le départ de Martine L.).

Les groupes FORUM et COM font appel à candidature pour un deuxième référent.

Le groupe MONEPI propose Benjamin L. et Hervé B. (en remplacement de Daniel B. et Maëlic P.).

Appel à candidature pour le groupe ASPS qui n'a pas de représentants.

Appel à candidature pour le groupe Maintenance (3 personnes, dont Yvan F. précédent référent au CAC).

Les appels à candidature seront intégrés dans un Coop'Infos spécial AG.

Représentants juridiques de la Coop

Martine L. et Sophie H. ont indiqué qu'elles quitteront leurs fonctions de représentantes de la Coop dans les semaines qui suivent l'AG.

Les interlocuteurs institutionnels et la banque demandent systématiquement le nom des deux personnes à défaut de nommer un Bureau avec Président, Secrétaire et Trésorier. Il est donc plus simple de désigner deux personnes parmi les membres du CAC.

Un tandem est souhaitable et ces rôles étaient portés jusqu'à maintenant par Sophie H. et Martine L.

En revanche, il est possible de donner délégation à une personne pour effectuer les règlements bancaires (factures fournisseurs et autres achats). Françoise V., qui a déjà la signature à la banque, indique qu'elle serait d'accord pour s'en occuper.

Les responsables doivent être approuvés par consultation des adhérents lors de l'AG.

Il est donc indispensable que des candidats se déclarent rapidement.

Afin d'apaiser les appréhensions des candidats, Sophie et Martine rédigeront un petit document présentant les tâches qu'elles ont réalisées en tant que représentantes de la Coop et leurs responsabilités. Elles se tiennent à disposition des candidats éventuels pour une ou des rencontres.

Comme indiqué lors de la discussion, le risque juridique du représentant légal est très faible. Les activités de la Coop sont couvertes par une assurance et la répartition des activités entre divers groupes se coordonnant concourent à la bonne gestion de la Coop.

Il serait faux toutefois, comme pour toute autre association, de déclarer que ce risque est nul.

Mais ceci n'empêche pas l'existence de milliers de représentants légaux à la tête d'associations diverses !

Un appel à candidature est lancé.

Messagerie

Une équipe de 2 ou 3 personnes devrait s'occuper de suivre la messagerie. Depuis le départ de Sonia, ce travail est pour beaucoup assuré par Martine L. et Sophie H. Elles souhaitent passer le relais.

De nouveaux intervenants sont nécessaires. Un appel à candidature est lancé. Le passage de relais se fera « en douceur ».

Gouvernance, fonctionnement AG et FORUMS

Un débat s'organise sur le pouvoir décisionnaire des adhérents, les contraintes des AG, la souplesse des statuts, la fréquence de consultation des adhérents.

Par exemple la difficulté de trouver des référents CAC pourrait être levée si leur mandat pouvait être plus court qu'un an, période théorique entre 2 AG qui doivent voter pour approuver leur candidature.

Il en ressort que :

Une légère modification de formulation de l'article 7 des statuts sera soumise au vote lors de l'AG.

Une AG extraordinaire sera donc convoquée préalablement à l'AG (même jour, heure différente).

Les Forums pourraient être l'espace où des idées nouvelles seraient discutées pour mise en place rapide : soit par convocation simultanée d'AG « intermédiaire », soit par consultation des adhérents dans les semaines qui suivent - par vote numérique, ou en présentiel dans la Coop – donnant lieu à leur mise en œuvre (ou non) dès dépouillement du vote.

Une AG « annuelle » permettra dans tous les cas d'approuver les comptes.

La période COVID traversée témoigne que certaines décisions méritent d'être prises, maintenues ou adaptées après consultation et vote des adhérents.

Ordre du jour de l'AG et déroulement de l'AG

Ces points n'ont pu être débattus faute de temps (la salle devant être libérée à 20h).

La situation sanitaire a été rapidement évoquée. En cas de durcissement des mesures dans l'Hérault ou à Sète l'AG pourrait même être interdite le 17 octobre.

Il faut donc prévoir dès maintenant un jeu de résolutions à soumettre au vote des adhérents, soit en présentiel à l'AG ou par pouvoir, soit si l'AG ne peut se tenir, sous forme numérique ou par passage à la Coop.

Selon le résultat du vote, ces résolutions s'appliqueront.

Récapitulatif des points à soumettre au vote lors de l'AG et à transcrire en résolutions

- Approbation des comptes 2019 (avec bilan)
- Révision montant adhésion (32€, 15€, 45€) applicable des le 1^{er} novembre 2020 pour adhésion 1/11/2020-31/12/2021
- Règle applicable en cas de non-renouvellement d'adhésion et solde adhérent positif
- Création de groupe Vrac avec pour objectif de trouver des producteurs locaux
- Référents CAC (d'ici là il faut espérer que des candidats se déclarent pour les groupes Frais ASPS et Maintenance)
- Nouveaux représentants de la Coop (en faisant tout d'ici là pour que des adhérents se soient portés candidats)
- Révision article 7 des statuts
- Nouvelles modalités AG-Forum-Consultation des adhérents

Autres points CAC non discutés en séance

Le groupe MONEPI a proposé juste avant le CAC que les dates CAC soient désormais fixées à date fixe chaque mois (hors exceptions) : par exemple tous les 5 du mois (ou 6 ou autre ...). Cela évitera de fastidieux framadates et permettrait de prévoir assez tôt un remplacement temporaire de référent groupe à cette date.

Le groupe en charge de l'animation du prochain CAC n'a pas été nommé. Là aussi la répartition pourrait être préparée bien à l'avance.

À discuter prochainement ...